

## **ERF Nîmes – 1950**

### **• Décision 24, p. 28 – Ordre du jour sur la guerre (*désarmement*)**

Devant les menaces effroyables que font peser sur les hommes les engins modernes de destruction ;

devant l'acte de démence que constituerait une nouvelle guerre ;

répondant, comme d'autres organisations sur d'autres terrains, à l'angoisse de tant d'hommes, nos frères ;

le Synode réclame qu'une action immédiate soit entreprise auprès des gouvernements nationaux et de l'O.N.U., afin que par un contrôle international vigoureux, et un renoncement au principe des intangibles souverainetés nationales, un désarmement progressif et total soit réalisé, en commençant par les armes bactériologiques et atomiques.